

Normandie

Où et comment se faire dépister ?

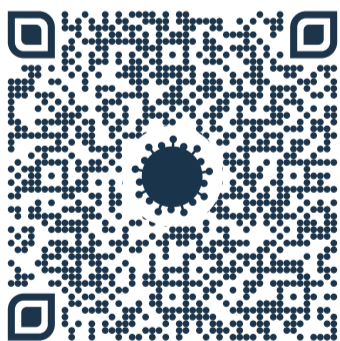
#TousMobilisés Contre le coronavirus

Se faire dépister participe à l'effort collectif pour limiter la propagation du virus. Protégez-vous, protégez les autres.



Le dépistage est gratuit*
et sans ordonnance.

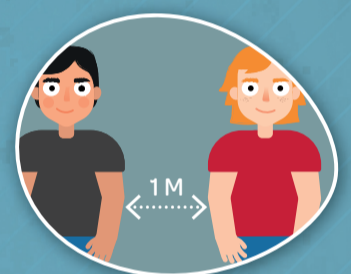
Modalités et lieux de dépistage :
www.normandie.ars.sante.fr



Munissez-vous
de votre carte vitale
et de votre carte
d'identité



Se laver
régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydroalcoolique



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



porter un masque
quand la distance d'un mètre
ne peut pas être respectée et
dans les lieux publics clos

Des doutes sur votre état de santé ?

Contactez votre médecin traitant ou composez le 116 117.
En cas d'urgence vitale, faites le 15.

 **0800 130 000**

Numéro gratuit d'information
sur le COVID-19, 24h/24, 7j/7

* pris en charge par l'assurance maladie

PROMOTION SANTÉ
NORMANDIE
Instance régionale d'éducation
et de promotion de la santé - Ireps

Financé
par

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Normandie